

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 octobre 2022

Hoche Avocats poursuit son développement et renforce son département Contentieux avec l'arrivée de Solène Delafond et, à compter de janvier 2023, de Bastien Mathieu, en qualité d'associés.

Hoche Avocats poursuit son développement et renforce son département Contentieux avec l'arrivée de Solène Delafond et, à compter de janvier 2023, de Bastien Mathieu, en qualité d'associés.

Avant de rejoindre Hoche Avocats, Solène exerçait à son compte après avoir travaillé huit ans au sein des cabinets d'affaires Rossi Bordes & Associés puis Darrois Villey Maillot Brochier. Solène assiste des sociétés françaises et étrangères, cotées et non cotées, ainsi que leurs dirigeants et/ou actionnaires dans des contentieux stratégiques complexes, en matière commerciale, financière ou *corporate*. Elle intervient en particulier dans les contentieux de haut de bilan, à la suite d'opérations de financement ou d'acquisition et dans des situations de crise de gouvernance.

Bastien est docteur en droit et a, pendant plus de 20 ans, exercé en tant que collaborateur puis associé chez FLV et associés. Il intervient en conseil, en contentieux des affaires et en arbitrage dans différents secteurs notamment les filières agro-alimentaires, textile, l'industrie et particulièrement l'industrie automobile (Bastien est médiateur au sein du Centre de Médiation de la Filière Automobile). Il rejoint Hoche Avocats à qui il apporte en outre ses compétences spécifiques en droit de la distribution et en franchise.

« Cette arrivée confirme le renforcement constant de notre pratique contentieuse, ce qui correspond à notre positionnement de cabinet d'affaires français pluridisciplinaire. Nous nous réjouissons d'accueillir deux professionnels de grande qualité qui partagent nos valeurs et sauront accompagner le développement de notre cabinet et mettre leur savoir-faire au service de nos clients », soulignent Frédérique Cassereau et Jean-Luc Blein, membres du comité exécutif.

* * *

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>